



CONTRIBUTION CROUS 2024 - 2026

**LIVRET ANNEXE : ÊTRE ACTEURICE
DANS L'APPRENTISSAGE DES
LANGUES ET LA PROMOTION DE LA
CULTURE POUR TOUTES ET TOUS**

AVANT-PROPOS

Ce livret est **complémentaire de la contribution CROUS ALLSHS 2024-2026**. Il permet d'apporter des **précisions supplémentaires** sur **le rôle que pourrait avoir les CROUS en terme d'apprentissage et de pratique des langues étrangères et de France**.

Dans nos lieux de vie comme de restauration, il est important de **promouvoir le plurilinguisme** et d'intégrer au mieux chacunE des étudiantEs. **L'omniprésence de l'anglais dans les résidences CROUS ne permet pas la valorisation d'autres langues** qui sont pourtant parlées par les étudiantEs résidant dans les CROUS.

Peu de personnels sont forméEs à la LSF (Langues des Signes Française) pourtant indispensable lorsqu'on sait que **5% de la population mondiale serait concernée par des troubles auditifs**. Il est primordial de rendre **l'Enseignement Supérieur et la Recherche plus accessible** pour elles et eux, et donc de former personnels au monde sourd et à la Langue des Signes française.

APPRENTISSAGE DES LANGUES ETRANGÈRES

EN CHIFFRES

99%

de lycéeNEs Généraux et Technologiques pratiquent l'anglais

73%

d'entre eux pratiquent l'espagnol

71%

des EuropéenNEs déclarent que “**tout le monde devrait être capable de parler une langue communautaire en plus de sa langue maternelle**”

75%

des EuropéenNEs jugent la langue anglaise comme “la plus utile” à maîtriser, suivie du français, de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien

Source : Enquête réalisée à l'occasion de l'année européenne des langues

APPRENTISSAGE DES LANGUES ETRANGÈRES

L'apprentissage des langues étrangères reste aujourd'hui encore très limité aux **langues majoritaires**, jugées plus "utiles". Comme exposé plus haut dans la partie "En chiffres", une enquête réalisée durant l'année européenne des langues montre que si 71% des EuropéenNEs déclarent que "tout le monde devrait être capable, dans l'Union Européenne, de parler une langue communautaire en plus de sa langue maternelle", **seulEs 32% sont convaincuEs de l'utilité de maîtriser deux langues étrangères**. La langue anglaise est jugée la plus "utile" par 75% des Européens, suivi du français, de l'allemand, de l'espagnol, et de l'italien.

Cependant, les **conditions d'apprentissage** des langues étrangères à l'université, à commencer par l'anglais, ne sont pas toujours bonnes. Dans les formations de santé, il n'est pas rare de voir apparaître **des modules d'apprentissage de l'anglais "à distance"** grâce à des modules en ligne. Pour apprendre correctement une langue, on estime qu'il faut **travailler les 5 compétences suivantes : la pratique orale, la compréhension orale, la pratique écrite, la compréhension écrite, et l'interaction**. Le fait de proposer uniquement des modules d'apprentissage des langues en distanciel empêche l'étudiantE de développer des compétences dans les domaines de la pratique orale et de l'interaction, puisqu'iel se retrouve face à un module et des exercices majoritairement écrits.

APPRENTISSAGE DES LANGUES ETRANGÈRES

Lorsque des cours sont organisés en présentiel, on se retrouve régulièrement avec **des cours de Travaux Dirigés qui peuvent compter jusqu'à 45 étudiantEs par cours d'anglais.** Évidemment, au-delà de 20 personnes, l'apprentissage d'une langue devient compliqué car **cela ne favorise pas l'expression orale et l'interaction de chaque étudiantE.**

De plus, **une grande majorité d'étudiantEs se voient imposer l'anglais comme langue d'étude à l'université.** Toutefois, il est important de ne pas hiérarchiser les langues, puisqu'il n'existe pas de langue plus "utile" qu'une autre. Beaucoup d'étudiantEs n'ayant pas toujours la possibilité d'apprendre ou de pratiquer une autre langue que l'anglais à l'université, **il peut être utile que les CROUS se saisissent de la problématique d'apprentissage des langues pour agir à son échelle sur la pratique des langues étrangères.**

Ainsi, la **FNAEL** demande :

- La mise en place de **temps plurilingues** dans les lieux de vie du CROUS regroupant des étudiantEs de diverses nationalités et **parlant diverses langues**, ou bien de cafés linguistes (cafés et thés organisés dans une langue en particulier permettant la pratique des étudiantEs qui les parlent)
- **La traduction des signalétiques dans les résidences** et notamment des guides ou documentations d'accompagnement des étudiantEs françaisEs ou internationaux ALES **dans d'autres langues que l'anglais**

APPRENTISSAGE DES LANGUES DE FRANCE

EN CHIFFRES

72%

des françaisEs en **2015** se déclarent **favorables à la pratique des langues régionales**

2,6%

des personnes pratiquant une langue régionale déclarent **avoir appris leur langue régionale grâce à l'université**

61%

des universités **ne proposent pas de formation en Langue des Signes Française**

Sources : Enquête Wikimedia et Enquête de la FNAEL et la FNEO sur la place de la Langue des Signes Française dans l'Enseignement Supérieur

APPRENTISSAGE DES LANGUES RÉGIONALES

A l'heure actuelle, la principale manière d'apprendre et de pratiquer une langue régionale à l'université est **d'être étudiantE en licence LLCER régionale**. Il existe diverses licences de ces formations : LLCER breton à l'Université de Rennes 2 ou encore l'Université de Bretagne Occidentale, LLCER occitan à l'université de Toulouse - Jean Jaurès... Le fait de proposer des licences en langues régionales présente une réelle avancée. Cependant, il n'existe encore que **trop peu de formations en langues régionales**, et **les langues régionales ne sont que peu compatibles avec des études autres que linguistes**. Quand la langue régionale n'est pas le sujet majeur d'étude, il est quasiment impossible pour unE étudiantE de pratiquer une langue régionale.

Grandes oubliées dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les langues régionales, au même titre que les langues minoritaires, ne sont **que trop peu présentes à l'université et rencontrent de nombreuses difficultés de financement**. La difficulté à trouver des enseignantEs dans ces langues est un des critères qui mène à l'extinction des filières et des Unités d'Enseignement en langues régionales.

En 2015, 72% des françaisEs se déclarent favorables à la pratique des langues régionales, et l'enquête 2022-2023 sur la pratique des langues régionales en France lancée par la **FNAEL** nous montre bien que **les jeunes présentent un réel intérêt pour celles- ci**.

APPRENTISSAGE DES LANGUES RÉGIONALES

De ce fait, il nous paraît primordial de pouvoir **rendre accessible l'apprentissage, ou à minima la sensibilisation** sur ces sujets-là.

L'enjeu est multiple : **sensibiliser à la pratique et à la promotion des langues régionales, dans l'objectif de faire en sorte que ces langues continuent d'être apprises dans le futur, mais également afin de réduire les discriminations linguistiques à l'encontre des personnes et des jeunes pratiquant les langues régionales.**

Les langues régionales faisant bel et bien partie de la **culture régionale**, et dans l'objectif de répondre à une réelle demande de la part des jeunes, la **FNAEL** demande :

- La mise en place **d'ateliers de sensibilisation aux langues régionales au niveau des lieux de vie des CROUS**
- La **traduction des signalétiques au sein des résidences universitaires dans la langue régionale de la région si elle en possède une**
- Une **campagne de communication sur les discriminations linguistiques**
- Un **accompagnement proposé par le service social à destination des potentielLES victimes de discriminations linguistiques**

PROMOTION DE LA CULTURE RÉGIONALE

Actuellement, bien que des temps culturels soient parfois mis en place au sein des universités, on ne distingue que **peu ou pas de temps organisés par les universités ou les CROUS sur la culture régionale.**

En effet, promouvoir la culture régionale permet de **développer un sentiment d'appartenance pour les étudiants et étudiantes à leur ville**, ainsi que de **faire découvrir une nouvelle culture pour les étudiants et étudiantes n'étudiant pas dans leur ville d'origine.**

Les différentes régions de France sont riches en culture. On a pourtant tendance à **mettre en avant la culture internationale, en oubliant parfois la culture nationale et régionale.** La culture régionale est **généralement libre d'accès et gratuite**, mais la **communication** autour de celle- ci est généralement **mal faite.**

Cette culture régionale peut prendre plusieurs formes : mettre en avant des films réalisés par des producteurICES locauxALES ou dans la ville, des reportages et documentaires locaux, des journaux locaux...

PROMOTION DE LA CULTURE RÉGIONALE

A l'Université de Bretagne Occidentale, le **journal local est offert auprès des points de restauration CROUS**. Cela permet aux étudiantEs d'avoir **un accès gratuit aux actualités de leur ville / région**.

A l'Université de Tours, c'est **le service culturel de l'Université qui a mis en place le PCE : Passeport Culturel Etudiant**. Instauré dans les années 1990, ce Pass Culture avait pour objectif de **promouvoir la culture pour les étudiants et étudiantes** et de **faire plus facilement le lien entre université et culture**. Aujourd'hui, le PCE compte **plus de 80 partenaires locauxALES** qui permet à des étudiantEs de découvrir des artistes, concerts, expositions locauxALES pour le prix de **8€ annuel**.

Bien que la culture soit **une des 7 missions du CROUS**, on distingue, à l'heure actuelle, assez peu de promotion de la culture régionale.

Ainsi, la **FNAEL** demande :

- **La mise en place d'un Passeport Culturel pour les étudiants et étudiantes permettant la promotion d'artistes locauxALES.**
- **La projection et l'exposition d'œuvres d'artistes locauxALES** dans les lieux de vie du CROUS ainsi que les résidences et cités universitaires gérées par le CROUS.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

En 2021, **La Langue des Signes Française était enseignée dans 39% des universités**. Bien que ce chiffre **tende à augmenter** car il répond à une **grande demande de la part des étudiantEs** et des jeunes de manière générale, il est encore **difficile d'apprendre la LSF à l'université**. Les cours de LSF peuvent être proposés **de manière facultative**, comme dans 14 universités à l'époque de l'enquête de 2021 lancée par la FNAEL et la FNEO.

Cependant, **les Unités d'Enseignement de LSF rencontrent de nombreuses problématiques**, toutes liées au manque de considération de l'enseignement de la LSF dans les universités.

En effet, **le financement des UE de LSF n'est pas forcément au rendez-vous**. Il est **compliqué de trouver des enseignantEs de LSF**, et souvent ces enseignantEs sont peu pour un **grand nombre d'heures de cours à assurer**. Dans le cas où l'université ferait le choix de restreindre encore plus l'inscription aux UE, **on se retrouve avec des UE LSF sélectives ou un certain nombre d'étudiantEs demandant l'UE sont dans l'incapacité de la suivre pour manque d'effectif d'enseignantEs en LSF**.

La Langue des Signes Française est **une langue à part entière**, qui sert à **communiquer avec et entre les personnes sourdes et malentendantes**. C'est pour cela que **la promotion et l'apprentissage de la LSF est tout aussi important que n'importe quelle autre langue qui peut être pratiquée ou apprise à l'université**. La pratique de la LSF permet également **une meilleure inclusion des étudiantEs et jeunes sourdEs et malentendantEs**, et donc de lutter contre l'isolement social ou même la discrimination.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

A défaut de pouvoir assurer des ouvertures d'UE de LSF dans l'ensemble des universités, il est important **d'agir sur la sensibilisation au monde sourd et à la Langue des Signes Française**. En effet, **un grand nombre de personnels travaillant au sein des universités et des CROUS ne sont pas forméEs ni sensibiliséEs**, et ne savent donc pas toujours comment agir face à unE étudiantE sourdE et malentendantE. **Sensibiliser les étudiantEs et former les personnels** pourrait donc être une solution court terme, afin de **compenser les difficultés d'enseignement de la LSF** rencontrées actuellement au sein des universités.

Ainsi, la **FNAEL** demande :

- **La mise en place d'ateliers de sensibilisation au monde Sourd et à la Langue des Signes Française dans les lieux de vie des CROUS**
- **Une formation des personnels du CROUS** volontaires à la langue des signes française pour **permettre un meilleur accompagnement des étudiantEs sourdEs et malentendantEs**

CONTACTS



Agathe LEMU
Présidente
presidence@fnael.org



Julia CHAUDRON
Vice-Présidente en charge de
l'Innovation Sociale et de l'Orientation et
de l'Insertion Professionnelle
julia.chaudron@fnael.org



Sacha GREEN
Vice-Président en charge
de l'Accompagnement des
éluEs
sacha.green@fnael.org

